



LA PREVENTION
DES VIOLATIONS
DES
DROITS DE L'HOMME

Actes du colloque des 13 et 14 juin 2013

Sous la direction de

Emmanuel DECAUX
Sébastien TOUZÉ

Préface Jean-Paul COSTA





www.iidh.org

INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME
fondé par René CASSIN en 1969

Notion complexe à appréhender, **la prévention des violations des droits de l'homme** n'en demeure pas moins inhérente à l'objectif de toute démarche politique et juridique visant à renforcer la protection effective des droits et des libertés. Comment envisager en effet une seule et unique approche *ex-post* alors que la finalité d'un instrument conventionnel en matière de protection des droits de l'homme est avant tout d'affirmer ou/et de consolider la prééminence du droit ? Reposant sur un engagement politique et diplomatique ainsi que sur une définition juridique proactive, la notion de prévention s'inscrit dans un cadre technique nécessitant une définition positive des obligations à la charge des Etats et un développement des instruments de surveillance qui se doivent de définir des moyens non limités à la seule démarche attentiste. L'objet du présent ouvrage, qui regroupe les contributions du colloque organisé par le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et l'Institut international des droits de l'homme, est donc de porter la réflexion de la protection internationale des droits de l'homme dans cette perspective qui constitue un préalable indispensable à toute réflexion sur le terrain des droits et des libertés. Partant d'une approche conceptuelle de la notion de prévention, l'ouvrage offre une analyse des mécanismes de prévention instaurés ou développés dans le cadre international et, tout en prolongeant cette ligne dans une perspective diplomatique, porte également la réflexion sur les développements matériels contemporains susceptibles de matérialiser une prévention indirecte des violations des droits de l'homme.

Emmanuel DECAUX, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Directeur de l'Ecole doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé.

Sébastien TOUZÉ, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Secrétaire général de l'Institut international des droits de l'homme (Institut René Cassin).

Collection dirigée par Sébastien TOUZÉ

ISBN 978-2-233-00745-2

32 €

LA PREVENTION DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par fax : + 33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@wanadoo.fr - **32 € l'ouvrage - 38 € par la poste.**

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00745-2

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....